



Séance du 29 mai 2026 à 15h

à l'Académie des sciences d'outre-mer, 15 rue La Pérouse 75116 Paris
accessible en présentiel et en visioconférence

« *Haïti, une identité épique et douloureuse* »

coordonnée par **Jean-Louis Chaléard**, 1^{re} section – ASOM et **Jean-Marie Théodat**

PROGRAMME

Introduction

Olivier de Bernon, Président – ASOM

Lecture du procès-verbal de la séance du 3 avril 2026

Dominique Barjot, Secrétaire perpétuel – ASOM

Hommage à Christian Malet

Clément Mathieu, 4^e section – ASOM

Présentation de la séance

Jean-Louis Chaléard, membre de la 1^{re} section – ASOM : « *Présentation générale et cadrage de la thématique du jour* »

Communications

Louino Volcy, Ambassadeur d'Haïti en France : « *L'avenir des relations haïtiano-françaises* »

Maud Laëthier, anthropologue, chercheuse et membre de l'unité de recherche « Migrations et Société » : « *Prosopopée en Haïti. Des moments, des figures, des écritures. 1880-1950* »

Charles Jean-Jacques, ancien Ministre des Affaires sociales et auteur : « *La santé en Haïti. Actualité et perspectives* »

Jérôme Pennec, juriste en droit public dans le développement international et la gouvernance : « *Aux origines de l'émiettement du parcellaire haïtien* »

Jean-Marie Théodat, Professeur, géographe et écrivain : « *Haïti, itinéraire d'un État failli* »

Échanges avec la salle

Académie des Sciences d'Outre-Mer
- L'Académie des Sciences du Monde -

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - dircab@academiedoutremer.fr



SOMMAIRE DE LA SÉANCE, PRÉSENTATION DES INTERVENANTS ET RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS

***Louino Volcy** est un diplomate de carrière ayant cumulé près de 15 ans d'expérience dans les services centraux et externes du Ministère des Affaires Étrangères et Deuxième lauréat du concours d'entrée à la Chancellerie, Louino VOLCY exerce actuellement les fonctions d'Ambassadeur d'Haïti en France après avoir dirigé cette Mission diplomatique à titre de Chargé d'Affaires. Diplômé (Master) de l'École Normale Supérieure de Port-au-Prince en Histoire et en Géographie, il est l'auteur de l'ouvrage : *Le droit international de la coopération à l'épreuve des pandémies*.*

Il est par ailleurs détenteur d'un master II en Droit international public et d'une maîtrise en Droit international général obtenus à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

« L'avenir des relations haïtiano-françaises ».

Haïti et la France ont en partage un passé commun qui continue à peser dans les relations bilatérales actuelles. Aujourd'hui, alors que les deux pays examinent toutes les dimensions de ce passé commun et que la France soutient Haïti dans sa quête de stabilisation, Haïti et la France gagneraient à bâtir un partenariat pragmatique afin de refonder l'avenir de leurs relations et de permettre aux deux nations de se retrouver autour de leur devise partagée : liberté, égalité et fraternité.

***Maud Laëthier** est anthropologue, chercheuse HDR à l'IRD et membre de l'unité de recherche « Migrations et Société » (urmis, CNRS, univ Paris cité). Ses recherches portent sur les migrations à partir d'Haïti ; elle étudie les constructions identitaires et les formes des mobilisations politiques que les mobilités induisent tant dans les lieux de migration qu'à l'intérieur du pays.*

*Maud Laëthier est ainsi l'auteure de plusieurs articles et de l'ouvrage *Être migrant et haïtien en Guyane* (cths, 2011). Un autre volet de son travail porte sur l'histoire de l'anthropologie haïtienne dans son lien avec la construction nationale. Elle a co-dirigé l'ouvrage *Cuba-Haïti : Engager l'anthropologie. Anthologie critique et histoire comparée (1884-1959)*, (cidihca, 2020). Elle coordonne aussi un thème de recherche à partir de Cuba et d'Haïti dans l'encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie, *Bérose. En Haïti*, où elle développe des projets en collaboration avec le Laboratoire langues, discours et représentations (ladirep) et la Faculté d'Ethnologie, elle a également enseigné à la Faculté des sciences humaines, à l'École normale supérieure puis à la Faculté d'ethnologie.*

Elle publiera prochainement son travail sur les mémoires du passé colonial et de la dictature duvaliériste, mené dans la localité de Kazal, et un catalogue sur le fonds d'archives inédits de Roland Devaugs, sociologue et membre de la mission universitaire en Haïti au cours des années 1950.

Académie des Sciences d'Outre-Mer

- L'Académie des Sciences du Monde -

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - dircab@academiedoutremer.fr



« Prosopopée en Haïti. Des moments, des figures, des écritures. 1880-1950 ».

Cette communication propose de retracer la place occupée par l'anthropologie dans la construction nationale d'Haïti. D'une parole investie d'une fonction critique, si ce n'est contestataire et anticonformiste prônant, dans les années 1880, une pensée sur l'unique condition humaine, à un discours élaboré à partir de l'« autre même » pour investir une « authenticité culturelle » puis une « authenticité raciale » comme marqueur identitaire, l'anthropologie est, jusque dans les années 1960, le médium privilégié pour « dire la nation ». Nous nous attacherons à retisser l'histoire d'une discipline, façonnée par des individus, des idées et des écritures singulières, qui s'est révélée en Haïti « une science de combat » (E. C. Paul, 1959).

Charles Jean-Jacques s'est formé aux sciences économiques à l'université de Quisqueya en Haïti. À l'âge de dix-neuf ans, il est devenu chef de famille responsable des siens et a déployé très tôt un esprit d'entreprise et un sens aigu des réalités locales. Il est entré à l'OFATMA (Office des accidents du travail, maladie et maternité) en 2013. Il a été ministre des Affaires sociales de 2014 à 2015. Il est actuellement gestionnaire des fonds de l'Union européenne pour Haïti. Charles Jean-Jacques propose des pistes pour rétablir la paix et la prospérité dans une île plongée dans le chaos. Il vient de terminer un ouvrage intitulé « L'appel pour Haïti. L'impossible possible ».

« La santé en Haïti. Actualité et perspectives ».

Les indicateurs de santé en Haïti sont les moins bons du continent américain. Cet état de fait résulte de la pauvreté, de la malnutrition et des insuffisances du système de soins, il est aggravé par l'insécurité. Je l'illustrerai par des exemples. Si Haïti compte de nombreux établissements de soin publics et privés, la moitié n'offre pas un paquet de soins de qualité suffisante. Le personnel de santé n'atteint pas le quart de l'effectif recommandé par l'OMS.

Le fonctionnement du système de santé est marqué par la fragmentation liée à la multiplication des acteurs, les États-Unis en premier lieu, et les ONG, avec un pilotage insuffisant de l'ensemble et un problème majeur de financement.

Un dispositif de solidarité et de protection sociale en santé apparaît donc indispensable. Les ménages assument la plus grande partie de leurs dépenses en santé : 32 dollars/habitant/par an (deux tiers de la population vit avec moins de 2 dollars par jour). J'aborderai pour finir la proposition d'un système de protection sociale universelle en santé, dont le principe est à l'évidence incontournable. Il revient au gouvernement de définir les priorités : un accès aux soins essentiels pour tous les citoyens, et les mécanismes. Chaque citoyen haïtien devrait avoir sa carte de Sécurité sociale, quel que soit son secteur d'appartenance, formel ou informel, cette carte donnant accès à tous les établissements de santé du secteur public et aux centres de santé privés conventionnés. Cette carte symbolise un futur meilleur pour Haïti.

*Académie des Sciences d'Outre-Mer
- L'Académie des Sciences du Monde -*

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - dircab@academiedoutremer.fr



Jérôme Pennec est juriste en droit public avec plus de 15 ans d'expérience dans le développement international et la gouvernance.

Diplômé d'un master en droit public de l'université de Rennes 1 et d'un master en urbanisme de l'université de Tours, il est docteur en droit public. Sa thèse, consacrée aux réformes foncières dans les pays en développement (Niger, Haïti, Afrique du Sud), a reçu la médaille Dufrenoy de l'Académie d'agriculture de France. Il a été chercheur invité à l'institut PLAAS en Afrique du Sud en 2020.

Il a enseigné à Mayotte, à Niamey et à Sciences Po Rennes, et a exercé comme conseiller technique sur les questions foncières au Niger et en Haïti. Il a ensuite été attaché de coopération auprès des ambassades de France en Haïti, en RDC, au Botswana et en Namibie.

« Aux origines de l'émiettement du parcellaire haïtien ».

L'émiettement parcellaire constitue une caractéristique majeure du foncier haïtien, en milieu rural comme urbain. Il résulte de facteurs historiques, de cadres juridiques et de pratiques sociales, notamment l'indivision et les partages informels. Ces dynamiques ont produit une micro-parcellisation généralisée, source aujourd'hui d'une forte insécurité foncière. Malgré les réformes engagées après le séisme de 2010, la gouvernance publique du foncier demeure inaboutie et ne permet pas d'apporter de réponses durables. Des pistes de réflexion existent toutefois. Elles consistent à recentrer l'analyse sur l'exploitation agricole en zone rurale, à traiter la dissociation entre propriété du sol et du bâti en zone urbaine, et à réformer le régime de l'indivision. Le remembrement parcellaire apparaît également comme un levier essentiel pour structurer une réforme foncière effective.

Jean Marie Théodat, né à Port-au-Prince, Haïti, arrivé à Paris à 17 ans. Après des études de géographie à Sorbonne Université, a obtenu un doctorat et passé une agrégation dans la discipline. Géographe et écrivain, il enseigne depuis 1998 à l'Université Panthéon Sorbonne. Il est également professeur de géographie à l'Université d'État d'Haïti. Ancien directeur de l'Agence Universitaire de la Francophonie pour la Caraïbe, il a été également le premier Président du Campus Henry Christophe de l'Université d'État d'Haïti à Limonade. Il est aujourd'hui Directeur du département de géographie de l'Université Paris 1 panthéon Sorbonne.

« Haïti, itinéraire d'un État failli ».

Haïti est le pays le plus pauvre du Nouveau Monde. Dès lors qu'il est question d'économie, de gouvernance et de performance financière, cette affirmation revient dans les analyses comme un leitmotiv. Cette image d'Épinal de pays à la traîne, si elle est un peu forcée, confirme un bilan globalement alarmant de la gestion des affaires publiques, tant les conditions économiques et sociales

*Académie des Sciences d'Outre-Mer
- L'Académie des Sciences du Monde -*

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - dircab@academiedoutremer.fr



continuent de se dégrader au fil des générations. Tous les indicateurs le montrent : par le PIB, par les taux de natalité infantile et l'espérance de vie, par la proportion de pauvres dans la population et par le manque d'investissements directs de l'étranger, Haïti se distingue du reste de la Caraïbe, toujours en pire.

Et pourtant, ce pays fut autrefois considéré comme la Perle des Antilles dans une région qui bénéficie de la proximité du plus vaste marché de la planète. À une échelle plus fine, on s'avise que le potentiel est encore grand : les ressources sont le plus souvent inexplorées ou inexploitées. Le pays importe le sucre et le café, les biens qui faisaient autrefois sa richesse et sa force. Les autres pays de la Caraïbe s'en tirent plutôt bien avec parfois moins de ressources que nous.

Quelle est la clé d'intelligence de ce déclin ? La géographie offre-t-elle les éléments d'analyse pour comprendre la dynamique sociale et économique de Haïti ? Quelle est la part de la nature ? Quelle est la part de l'Homme dans ce désastre ?

Académie des Sciences d'Outre-Mer
- L'Académie des Sciences du Monde -

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - dircab@academiedoutremer.fr